



Les facteurs, les livreurs, et surtout les services de secours à la personne et d'intervention, sont confrontés quotidiennement à des difficultés liées aux incohérences entre les adresses et la localisation effective des habitations.

Notre commune n'échappe pas à ce constat : rues ou résidences portant des noms identiques, désordre dans la numérotation des habitations, accès à certains logements via une rue différente de celle donnée sur l'adresse, ... autant d'écueils pour la réception du courrier que pour l'intervention de secours, qui pourraient se conclure par un accident grave, voire un décès.

Afin de pallier ces problèmes, la loi Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification (dite loi 3DS) de février 2022, oblige les communes à mettre de l'ordre dans leurs voiries.

C'est donc dans cette optique que la commune de Bronvaux, va lancer, dès la rentrée, une opération de concertation avec vous sur le remplacement de nom de certaines voies et la renumérotation d'une majorité des rues communales.

Nous sommes conscients que ces changements engendreront quelques désagréments de courte durée pour certains de d'entre nous, malheureusement ne pouvons pas nous soustraire à cette obligation réglementaire.



Nos écoliers à l'heure de vacances

Quelques jours avant de prendre leur envol pour des vacances bien méritées, les élèves de nos écoles ont offert à la population un spectacle « olympique » des plus agréables : de jolies chansons, des danses longuement préparées, sans oublier le très émouvant hommage rendu à leurs maîtresses par les huit garçons et filles qui quittent le CM2 pour entrer en sixième, au collège de Marange-Silvange. L'occasion, pour la municipalité, de remettre une calculette à chacun d'entre eux.



L'après-midi s'est prolongé autour des stands de la kermesse organisée par l'association des parents d'élèves.

Un événement sympathique qui laissera de bien beaux souvenirs.

Plein succès pour la Saint-Laurent 2024

Oublié le temps exécrable qui, l'an dernier, avait empêché la tenue de la Saint-Laurent. Cette année, la chaleur et le soleil ont salué le retour de cette fête, toujours très attendue au cœur de l'été.

Depuis plusieurs mois, emmenées par Lydia Bolloré, adjointe au maire, les associations locales et les bénévoles préparaient ce rendez-vous, fixé au samedi 3 août.

Les Bronvallois ont été nombreux à répondre présents et ils n'ont pas eu à le regretter. Très en forme, Rémi, l'animateur, avait en effet invité les membres de son club de Country à venir faire une démonstration de danse. Ce fut une découverte pour beaucoup et une mise en ambiance qui a dominé toute la soirée.

Venus en famille ou avec les amis, les habitants ont rapidement investi toutes les tables, faisant honneur au barbecue et aux différents stands proposant boissons et douceurs sucrées préparées par les membres des associations. La soirée s'est prolongée sous les étoiles et l'on a beaucoup dansé.

Un grand merci à la municipalité de Marange-Silvange qui a prêté tout le matériel nécessaire et ... vivement la Saint-Laurent 2025 !

Carnet rose

Nous avons appris la naissance, le 30 juillet dernier à Peltre, d'une petite Louise, deuxième enfant de Quentin Schummer et de Laura Handler, domiciliés 17 rue Haute.

Nos félicitations aux parents et tous nos vœux de prospérité au bébé.

Nécrologie

En ce début d'été deux habitantes de la commune nous ont quittés :

Le 22 juin, c'est Madame Paule Fagnoni qui s'est éteinte, à l'âge de 75 ans. Elle avait exercé la profession d'aide-soignante et profitait de sa retraite, entourée de l'affection de Jean-François, qu'elle a épousé en 2018, de sa fille Rachel et de ses deux petites-filles : Lucie et Adèle.

Très investie dans l'opération *Une rose, un espoir*, elle était également engagée dans la défense de la cause animale et aimait à chouchouter ses chats.

Le 16 juillet, Madame Maria Grünfelder s'en est allée, à l'âge de 90 ans. Originnaire du Pays Basque, elle avait épousé M. Albert Grünfelder qui fut, durant plusieurs années, maire de la commune. De leur union sont nées deux filles, Elisabeth, hélas décédée en 1969, et Béatrice. Elle était l'heureuse grand-mère de trois petits-enfants, Hannah, Camille et Keltoum et de trois arrière-petits-enfants : Marriya, Ameena et Hafsa.

Ses obsèques ont été célébrées le samedi 20 juillet en l'église paroissiale Saint-Laurent.

Nous présentons nos sincères condoléances aux deux familles en deuil.

Respectons nos voisins

Après plusieurs mois de morosité la météo semble plus clémente cet été, c'est l'occasion, pour chacun d'entre nous, de profiter des accalmies pour entretenir le jardin, ou simplement profiter du calme et du soleil, sans être incommoder par le barbecue ou le bruit de ses voisins bien sûr.

Il n'est donc pas inutile de rappeler, à cette occasion, quelques règles élémentaires de civilité :

- Il est interdit d'allumer du feu dans son jardin
- En ce qui concerne le bruit, on peut utiliser tondeuses et autres engins à moteur du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30, et de 10 h à 12 les dimanches et jours fériés.

Par la même occasion, il convient de rappeler que les propriétaires de chiens ont l'obligation de tenir leur animal en laisse et de faire disparaître ses déjections.

Repas et colis de aînés

Les attentes et les avis divergent : colis, repas livrés à domicile prêt à être réchauffés, repas dansant en salle ... Voir les trois pour certains, ou rien pour d'autres. Difficile de contenter tout le monde.

Aussi, afin éviter les oublis et ne pas faire de mécontents, cette année, les personnes nées avant le 31 décembre 1961 sont attendues en mairie, à entre le 3 et le 30 septembre (aux heures d'ouverture), pour s'inscrire et exprimer leur choix : colis, repas en salle ou repas à domicile.

Inscriptions au périscolaire

Les enfants reprendront le chemin de l'école le lundi 2 septembre au matin.
La cantine scolaire et la garderie rouvriront leurs portes le même jour.

Les parents qui souhaitent y inscrire leurs enfants peuvent se présenter en mairie à partir du 19 août, le lundi ou le jeudi entre 17 et 19 heures.

Attention : pour bénéficier du repas dès le premier jour d'école, c'est-à-dire le 2 septembre, il faudra être inscrit avant le 27 août.

A NOTER DANS VOS AGENDAS :

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

Une messe sera célébrée dimanche 1er septembre à 10 h 45 en l'église paroissiale Saint-Laurent.

VIDE-GRENIERS

La municipalité organise un vide-greniers dans la cour des écoles le dimanche 15 septembre prochain. L'occasion de se débarrasser d'objets devenus encombrants ou d'en chiner d'autres, histoire de s'équiper à moindres frais ou de compléter une collection.

Les personnes qui souhaitent installer un stand peuvent retenir un espace, au prix de deux euros le mètre. Elles peuvent s'adresser à la mairie, à partir du 19 août, le lundi ou le jeudi entre 17 et 19 h.

MARCHE DES PRODUCTEURS LOCAUX

L'association Grain de sel organise, le samedi 21 septembre prochain, son marché d'automne des produits locaux. Rendez-vous est donné de 14 à 18 h, dans la cour des écoles, pour découvrir, admirer et déguster tout ce qui se produit de bon et de beau à proximité de Bronvaux. Il y aura des crêpes et, bien sûr, beaucoup d'animation.



Mairie de Bronvaux

Rue des Raisins Blancs - 57535 BRONVAUX

Tél. 03 87 51 80 88

Courriel : mairie@bronvaux.fr

Horaires des permanences de la mairie :

- lundi et jeudi de 17H00 à 19H00

- mardi et vendredi de 10H00 à 11H00

